



## Loi existante pour les propositions sexuel ?

-----  
Par Lich

Bonjour,

Je suis un homme de 21 ans ayant eu une conversation en ligne avec une femme de 17 ans. Dans les premiers message je lui est proposer une felation en échange d'une somme. La femme ayant refuser j'ai augmenter cette somme mais elle a encore refuser donc la j'ai dis stop tout de suite.

J'ai voulu arrêter notre conversation la. Je ne souhaite pas l'harcèler ou quoi que ce soit. Je lui est meme proposer d'arrêter de se parler. (Deplus elle peut me bloquer à tout moment). La femme étant en colère, elle m'a insulter de tout les noms et meme menacer de m'envoyer un ami pour se battre. Elle m'a envoyer plein de message d'insulte sous la colère et je lui disais d'arreter. Elle m'a meme menacer qu'elle allait porter plainte pour mes 1er message.

Alors est ce que je risque quelque chose si elle porte plainte ?

Elle me connais, c'est qui je suis et où j'habite. Naturellement je n'es pas de mauvaise intention j'ai voulu tout de suite arrêter de lui parler en cas de refus mais elle a forcer la conversation avec ces insultes et menacent...